ORDINATION
au DIACONAT PERMANENT

Michel Giraudeau, Sébastien Mandin, Patrick Point

Eglise St Louis, la Roche-sur-Yon, 26 mai 2013

***

HOMÉLIE

Chers frères prêtres,

Chers amis diacres, chers amis qui allez être ordonnés aujourd'hui, et vous leurs épouses, chers frères et sœurs dans le Christ,

C'est une immense action de grâce qui nous habite ce soir, en la fête de la Sainte Trinité. Aujourd'hui l'Eglise se rend visible dans la diversité des charismes. Par ailleurs, votre engagement apparaît comme le signe de la fécondité de notre Église, cette Église qui engendre à la Foi trinitaire de nombreux enfants par le baptême, et qui sait appeler à son service et à celui des hommes, aujourd'hui comme en tout temps.

Comment ne me réjouirai-je pas de votre ordination ? Lorsqu'il m'arrive d'ordonner des prêtres, pendant la prière consécratoire, je demande avec ferveur et confiance au Seigneur de me donner les collaborateurs dont l'Église a besoin. Vous en êtes et votre présence, dans sa simplicité, dans la diversité de vos caractères et de vos engagements, rend gloire à Dieu. Elle manifeste en nous, au sein de notre communauté, la beauté de l'œuvre de Dieu. Votre réponse à cet appel est le signe d'une Église vivante.

Notre Église locale est heureuse de votre ordination. Il suffit de voir combien son annonce rassemble une foule nombreuse aujourd'hui dans cette église. Je sais qu'ailleurs, nombre de chrétiens, de priants et des amis sont unis à vous. Comme diacre permanent, vous enrichissez l'Église en étant consacrés au Christ miséricordieux et serviteur.

Vous demeurerez diacre permanent toute votre vie. Désormais par le don de l'Esprit Saint vous apporterez d'une manière plus sacramentelle encore, votre aide à votre évêque, à votre curé. Vous vous situerez dans la communauté des croyants comme diacre, plus particulièrement dans le service de l'autel, dans la prière des heures célébrées au nom l'Église, mais aussi dans le service de la charité sans laquelle l'Église n'est que façade.

Ministre de l'autel, vous proclamerez l'Evangile ! Vous savez que dans cette proclamation, il y a bien autre chose qu'une proclamation à claire voix. Vous exercez un ministère sacramentel. Quand la Parole est annoncée, ce n'est plus vous qui parlez, mais c'est le Christ qui vous prêtera ses mots pour parler.

Dans la fidélité à la mission que vous recevez de votre évêque, il vous reviendra de proclamer la Bonne Nouvelle à temps et contre temps et de faire connaitre le Christ comme vous le pourrez et par les moyens que Dieu vous donnera. Cette annonce, vous la vivrez dans l'Esprit que l'Eglise nous propose ces temps-ci, celui de la nouvelle évangélisation, en empruntant les chemins nouveaux qui permettent de trouver les mots justes dans le monde où Dieu vous a placé. Vous serez en cela les dignes successeurs de générations successives de chrétiens qui, à chaque époque, dans l'ouverture à l'Esprit de Dieu, ont su innover pour que cette parole soit audible, reçue, et transforme les cœurs.

Je voudrais que nous réfléchissions un instant à la manière dont vous avez été interpellé. Il a été dit au début de la célébration comment vous avez été interrogé par un membre de la communauté, par un prêtre ou au sein d'une expérience spirituelle. Mais au bout du compte, cet appel, même s'il a connu des médiations a été un appel personnel de Dieu. Il vous a appelé par votre nom, dans le sacrement de mariage qui forme le socle de votre vie. Il vous a appelé à vivre le diaconat, véritable consécration de la personne en permettant que votre mariage en soit enrichi.

L'ordination vous inscrit désormais parmi les clercs. Vous n'êtes plus des laïcs. Parler autrement serait mentir. Vous vous inscrivez dans la fidélité à l'Eglise avec les obligations propres à votre état. Toutefois, cette ordination ne pourra bien se vivre et s'épanouir que si la relation confiante s'approfondit au sein de votre couple. Jamais le diaconat ne pourra des fruits s'il entre en contradiction avec l'engagement que vous avez pris au jour de votre mariage.

Je voudrais aussi que nous nous arrêtions sur la nature de la Foi. La réponse que vous donnez aujourd'hui à l'appel de Dieu, s'inscrit tout naturellement dans la suite des appels que vous avez reçus et auxquels vous avez répondu. Elle trouve sa racine première dans la fidélité à votre baptême. Et aujourd'hui, comme l'apôtre Pierre, vous répondez à cette question : « *m'aimes-tu* ? » En disant : « *oui Seigneur, tu sais que je t'aime »,* vous vous engagez désormais à vivre la suite du maitre dans le service. Ce chemin de compagnonnage affermit jour après jour votre adhésion et votre fidélité. Au fil du temps, votre foi devient confiance et même obéissance. Vous portez désormais dans des vases d'argile, le trésor de la foi qui nous dépasse infiniment et qui nous a été transmis par l'Eglise. Progressivement, l'assentiment que vous donnerez sans cesse plus profondément vous permettra de dire sans crainte : « *ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* ». L'espérance de la vie éternelle que donne la foi se nourrira de cette intériorité et de cette communion déjà réalisées.

Aujourd'hui la messe est belle et significative. Demain, la vie ordinaire va reprendre. Elle éprouvera la vérité de votre engagement diaconal.

Votre mission sera celle du serviteur, tant dans votre rapport au frère mais que dans l'engagement liturgique.

Puissiez-vous être le signe du Christ serviteur dans un don effectif de chaque jour trouvant dans le service de l'autel, comme l'exprime la liturgie de la messe « *les vivres dont vous avez besoin* ».

Que Dieu vous bénisse, qu'il bénisse vos familles et qu'il vous accompagne. Dans la fraternité effective et affective avec vos frères diacres de Vendée, enracinés profondément dans la foi et en accomplissant l'œuvre de Dieu, vous connaitrez un grand bonheur.

Une nouvelle fois, je vous exprime profondément au nom de toute l'Eglise, son immense reconnaissance.

Que Dieu vous garde

+ Alain Castet, évêque de Luçon